argonne ardennaise
Communauté de Communes

2022/ 260

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2022-87

Date de la convocation : 08/09/2022
Conseillers en exercice : 122
Conseillers présents : 71
Conseillers représentés : 17
Total votants : 88

Le quinze septembre deux mille vingt-deux, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Les Tourelles à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 DEVER Chantal , 006 NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard (jusqu'à 21:58:03) , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 023 GENTY Jean Charles , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 032 MANESSE Jean Eric , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 039 LAMBLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danièle , 052 LELOUP Nathalie , 054 VALET Bruno , 056 CHOAY Corinne , 057 DEMISSY Pierre , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 067 ROUSSY Elise , 068 HAULIN Bertrand , 070 GROSSELIN Jacques , 073 MACHINET Xavier , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 103 BERGERY Marie Claude , 105 CARPENTIER Dominique , 107 COLSON Pascal , 110 DION Valentine , 114 HAUDECOEUR Agnès , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 008 CARRE Joël (à 001 POTRON Pierre) , 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 024 DE POUILLY Jean (à 046 SINGLIT Benoît) , 033 VAIRY Lionel (à 093 BOUILLON Daniel) , 037 LEFORT Sylvie (à 006 NANJI Léopold) , 038 SEMBENI Anne (à 011 PERTUS Xavier) , 044 POUCET Eric (à 045 QUEVAL Guillaume) , 051 RAGUET Philippe (à 040 MATHIAS Frédéric) , 063 AUROUX Emmanuel (à 060 MANCEAUX Christophe) , 072 NICOLITCH Cédric (à 084 FLEURY Vincent) , 083 FRANCART René (à 080 LORFEUVRE Gérald) , 102 BAUDART Martine (à 122 MAROTEAUX Nathalie) , 104 BOLY Francis (à 105 CARPENTIER Dominique) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 112 FESTUOT Annie (à 121 RENOLLET Hubert) , 116 LAIES Benoit (à 103 BERGERY Marie Claude) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) ,

Secrétaire de séance : M. MACHINET Thierry

OBJET : CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ATTACHÉ TERRITORIAL

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-8-2,
Vu le budget primitif 2022,
Vu le tableau des emplois et des effectifs ;

Le Président informe l'assemblée :
Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

.../...

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 22 SEP. 2022
et de sa publication ou notification le 22 SEP. 2022

Sur le rapport du Président, il est proposé :

- La création à compter du 1er octobre 2022 d'un emploi d'assistant-e du maire, attaché-e à la Direction, relevant de la catégorie hiérarchique A à temps complet pour exercer les missions ou fonctions suivantes :

1/ Missions de relations publiques, pour le compte de la ville de Vouziers

- Appui à la formalisation et au déploiement de la stratégie de communication définie par le Maire intégrant :
- Elaborer et mettre à jour des fichiers de contacts médiatiques
- Mettre en place, suivre et animer des communautés et des réseaux
- Participer aux contacts et aux rencontres avec les partenaires, les médias
- Assurer du lien au sein de l'équipe municipale dans la diffusion de l'information, la coordination des actions à mettre en œuvre
- Participer à l'organisation et suivre les évènements portés par la ville

2/ Missions d'assistance, pour le compte de la Ville de Vouziers

- Organiser l'activité quotidienne du Maire : préparation de dossiers, supports, préparation et suivi des interventions du Maire dans différentes instances, planification des réunions et rendez-vous
- Analyser les courriers et mails entrants et sortants et assurer le suivi des réponses
- Assurer une veille sur des thématiques particulières définies avec le Maire
- Appui à la mise en place et suivi des réunions des instances municipales
- Echanges et rapports réguliers auprès du Directeur Général des Services et de la Directrice Générale Adjointe des Services

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article L.332-8-2° du code général de la fonction publique. En effet, cet agent contractuel serait recruté à durée déterminée pour une durée de 3 ans maximum compte tenu la nature des fonctions.

Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

L'agent devra donc justifier d'un cursus en administration publique et/ou en communication, journalisme, relations publiques, marketing ou domaine connexe et d'une expérience professionnelle entre 1 et 3 ans sur des fonctions similaires en environnement public, et sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

.../...

argonne ardennaise
Communauté de Communes

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire DECIDE, avec 32 VOIX POUR, 31 CONTRE (001 POTRON Pierre , 008 CARRE Joël (Pierre 001 POTRON) , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 015 THIERION Vincent , 032 MANESSE Jean Eric , 033 VAIRY Lionel (Daniel 093 BOUILLON) , 038 SEMBENI Anne (Xavier 011 PERTUS) , 040 MATHIAS Frédéric , 048 FOURCART Marie Hélène , 051 RAGUET Philippe (Frédéric 040 MATHIAS) , 052 LELOUP Nathalie , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 068 HAULIN Bertrand , 077 NAUDIN Muriel , 086 MACHINET Thierry , 088 MALVAUX Frédéric , 090 PIRAS Caroline , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 107 COLSON Pascal , 108 COURVOISIER Frédéric (Jean Baptiste 115 MACHINET) , 110 DION Valentine , 114 HAUDECOEUR Agnès , 115 MACHINET Jean Baptiste), 22 ABSTENTIONS 5004 LOUIS Jean-Marc , 006 NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 013 LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 026 LOBIDEL Alain , 031 LALLEMENT Séverine , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie (Léopold 006 NANJI) , 044 POUCET Eric (Guillaume 045 QUEVAL) , 049 ANDREY Danièle , 054 VALET Bruno , 056 CHOAY Corinne , 062 PIEROT Chantal , 067 ROUSSY Elise , 073 MACHINET Xavier , 081 ROBIN Dominique , 087 SALEZ René , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 BOUILLON Mathieu , 097 AUDEGOND Michaël , 101 DAUPHY Bruno ET 2 Ne prend pas part au vote (005 DEVER Chantal , 057 DEMISSY Pierre)

- APPROUVE la proposition présentée par le Président
- AUTORISE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme,

Le Président,

Benoit SINGLIT

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 22 SEP. 2022
et de sa publication ou notification le 22 SEP. 2022